



Stage d'automne 2019



Stage multi-disciplines
Enfants et ados 7-16 ans

Théorie, dressage, saut, balade, voltige, jeux, soins aux chevaux/poneys

Sem. du 14 au 18 oct.	Lundi 14	Mardi 15	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sem. du 21 au 25 oct.	Lundi 21	Mardi 22	Mercredi 23	Jeudi 24	Vendredi 25
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Club Equestre de la Prélaz

Semaine

Journée

Non membre

CHF 360.-

CHF 80.-

Membre

CHF 310.-

CHF 70.-

Nom Prénom :

Personne de contact :

Adresse :

NPA : Ville :

Natel : E-mail.....

Age :

Spécificités médicales :

Spécificités et allergies alimentaires :

RÈGLEMENT

- Paiement : Acompte de 50% à payer à l'inscription, solde 10 jours avant.
Banque : Postfinance
Tardy Christian Ecurie de la Prélaz Sàrl
IBAN CH49 0900 0000 1770 0020 8
- Confirmation : La confirmation des journées de stage est seulement valable à la date du versement de l'acompte (non récupérable)
- Formulaire à retourner : la_prelaz@bluewin.ch
- Les prix comprennent : Repas de midi, goûters et les activités
- Horaires : 09h00 à 17h00
En dehors des heures, les jeunes ne sont plus sous la surveillance de l'Ecurie de la Prélaz

Toute personne pratiquant l'équitation au sein de l'école d'équitation de l'Ecurie de la Prélaz

- doit être au bénéfice d'une assurance accident couvrant la pratique de l'équitation ainsi que d'une assurance responsabilité civile avec complément RC envers le loueur ou le prêteur de poneys/chevaux (si nécessaire).
- déclare être informée que le port de la bombe est obligatoire et être parfaitement consciente des risques liés à la pratique de l'équitation, en relation notamment avec l'imprévisibilité du comportement du cheval/poney.
- reconnaît que la chute est un risque qui fait partie inhérente de ce sport. Seule une faute grave ou intentionnelle prouvée pourra être imputée à l'entreprise.

Date

Signature du représentant légal